Dépôt d'une demande tardive d'aide fédérale

Release Date: Janvier 26, 2023

COLUMBIA, S.C. – La date limite pour demander une aide fédérale est passée pour les propriétaires et les locataires des comtés de Charleston, Georgetown et Horry qui ont subi des dégâts après le passage de l'ouragan lan. Dans de rares cas, vous pourriez être admissible à soumettre une demande tardive à la FEMA.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ POUR UNE DEMANDE TARDIVE

La FEMA accepte les demandes tardives si des circonstances exceptionnelles vous ont empêché de présenter votre demande avant la date limite du 23 janvier. Les résidents intéressés de l'un des comtés touchés qui n'ont pas fait de demande **et** qui peuvent envoyer les documents suivants peuvent toujours présenter une demande :

- Une lettre d'explication signée ; ET
- Les documents à l'appui confirmant clairement pourquoi vous n'avez pas pu déposer votre demande pendant la période attribuée. Il s'agit notamment de :
 - Le dossier d'hospitalisation, de maladie ou d'invalidité du demandeur ou d'un membre de la famille immédiate ;
 - Le décès d'un membre de la famille immédiate ;
 - Une preuve d'un déplacement personnel ou professionnel qui a obligé le demandeur à voyager hors de la région pendant toute la période de demande : OU
 - Une preuve de circonstances particulières à une catastrophe

PROCESSUS DE DEMANDE TARDIVE

Vous disposez de **60 jours** à compter du 23 janvier 2023, date limite de dépôt des demandes auprès de la FEMA, pour remplir une demande tardive. Il existe plusieurs façons de soumettre une demande tardive d'assistance en cas de



catastrophe à la FEMA :

- Faites votre demande en ligne surDisasterAssistance.gov
- Téléchargez et utilisez l'application mobile FEMApour faire votre demande
- Appelez le service d'assistance téléphonique de la FEMA au 800-621-3362 pour faire votre demande
- Si vous utilisez un service de relais comme un relais vidéo (VRS), un service téléphonique sous-titré ou d'autres services, donnez à FEMA le numéro de ce service. Le service d'assistance téléphonique est disponible sept jours sur sept, de 7 h à 23 h. Appuyez sur 2 pour l'espagnol ou sur 3 pour un interprète qui parle votre langue.

ENVOYER PAR E-MAIL, PAR FAX OU TÉLÉCHARGER VOS DOCUMENTS DE DEMANDE TARDIVE

Vous devez soumettre des documents appropriés pour appuyer et justifier la raison du retard dans les **60 jours** suivant la date à laquelle la demande aurait dû être déposée. Assurez-vous de signer et de dater vos documents. Indiquez votre numéro de demande FEMA à neuf chiffres et le numéro de sinistre (**DR-4677-SC**) sur tous les documents justificatifs.

- Par e-mail à : FEMA National Processing Service Center, P.O. Box 10055, Hyattsville, MD 20782-8055 OU
- Par fax au : 800-827-8112, à l'attention de : FEMA

Téléchargez les documents : Un moyen facile de fournir des informations supplémentaires est de configurer un compte en ligne pour y télécharger des documents. Pour la configuration ou le téléchargement de documents, rendezvous sur <u>DisasterAssistance.gov</u>, cliquez sur « Check Your Application and Log In » (Vérifier la demande et se connecter) et suivez les instructions. Assurez-vous de signer et de dater votre demande d'appel. Indiquez votre numéro de demande FEMA à neuf chiffres, le numéro de sinistre (**DR-4677-SC**) et les documents à l'appui de votre appel.

ASSISTANCE NON FÉDÉRALE DISPONIBLE



Les organisations à but non lucratif et privées locales pourraient offrir une aide supplémentaire si vous n'êtes pas admissible à l'aide fédérale ou si celle-ci est insuffisante pour couvrir vos dépenses liées à une catastrophe. La United Way Association of South Carolina aide les survivants à trouver des ressources qui contribueront au processus de rétablissement.

Vous pouvez **appeler le 2-1-1** si vous avez besoin d'aide dans les domaines suivants :

- Garderie
- Emploi
- Nourriture
- Santé
- Logement
- Assurance
- Transport et
- Autres besoins de base

Pour les dernières informations sur le rétablissement de la Caroline du Sud après l'ouragan lan, visitez le site <u>FEMA.gov/disaster/4677</u>. Vous pouvez également vous rendre sur <u>twitter.com/SCEMD</u>; <u>facebook.com/SCEMD/</u>; @FEMARegion4/Twitter et Facebook.com/FEMA.

